

Versailles, le 15 janvier 2024

Jury final CAPPEI session 2023

1- Bilan général de la session 2023 du CAPPEI

Département	Nb de candidats inscrits	Nb de candidats présents
78	48	42
91	41	40
92	27	24
95	48	41
2 nd degré	14	13
Académie	178	160

2- Réussite à l'examen

Département	Nb de candidats inscrits	Nd de candidats présents	Nb de candidats admis	% de candidats admis	Nd de candidats non admis	%de candidats non admis
78	48	42	31	74%	11	26%
91	41	40	27	68%	13	32%
92	27	24	17	71%	7	29%
95	48	41	30	73%	11	27%
2 nd degré	14	13	8	62%	5	38%
Académie	178	160	113	70%	48	30%

Un taux de réussite académique de 70% en 2023 (73% en 2022 : 65 % en 2021, 73% en 2020).

Un taux de réussite stable et homogène dans le 1er degré de 71% en 2023 (70% en 2022 : 72,7% en 2021, 75% en 2020).

Un taux de réussite qui chute dans le 2d degré à 62% (73% en 2022, 54% en 2021 à 54% : 75% en 2020).

3- Analyse qualitative

	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3
1 ^{er} degré	147	135	141
2 nd degré	12	10	11
Académie	159	145	152

19 candidats ont bénéficié du maintien de notes obtenues aux sessions précédentes et ont donc présenté une ou deux épreuves. Cela a permis à 14 d'entre eux d'être certifiés à l'issue de cette session.

Département	Note la plus haute	Note la plus basse
78	20/20	5/20
91	20/20	6/20
92	18/20	6/20
95	20/20	2/20
2 nd degré	14/20	5/20

Des écarts de notes importants.

4- Cas de jury

9 candidats (7 dans le 1^{er} degré et 2 dans le 2nd degré) qui ont obtenu une moyenne de comprise entre 9 et 10/20 aux 3 épreuves et qui n'ont pas obtenu de note éliminatoire, ont fait l'objet d'un réexamen par les membres de jury.

Aucun d'entre eux n'a obtenu la moyenne nécessaire à la certification.

5- Pour aider les candidats

Les attentes du Jury

- Conformité au référentiel de l'enseignant spécialisé
- Capacité du candidat à s'inscrire dans une analyse réflexive et non uniquement descriptive à l'écrit comme à l'oral
- Capacité du candidat à expliciter son auto formation
- Capacité du candidat à donner lecture de ses gestes professionnels en situation d'enseignement

Conseils aux candidats

- Montrer l'analyse fine des besoins des élèves (outils, méthode, exemples...)
- Proposer des réponses pédagogiques adaptées à ces besoins et qui soient ciblées
- Référencer sa pratique à des concepts théoriques
- Donner à voir de l'accessibilité pédagogique
- Etre en capacité de démontrer l'efficacité de l'action présentée ou d'analyser les obstacles rencontrés en termes de progrès des élèves
- Ne pas redire ce qui a été écrit par le candidat et donc lu par le jury mais approfondir l'analyse

- Se projeter sur des missions plus larges que celles occupées actuellement (autres types de postes, autres contextes d'exercice ...)
- Témoigner d'un cheminement qui illustre l'acquisition des compétences de l'enseignant spécialisé au fil de l'expérience acquise
- Il n'est pas utile d'imprimer le livret 2 pour les membres du jury qui disposent de leur exemplaire numérique ou papier.

Publication des résultats sur le site du SIEC le mercredi 17 janvier 2024

L'Inspectrice d'académie
Directrice académique
des services de l'Éducation nationale
des Yvelines



Sandrine LAIR

